

Les nouvelles Pyrâtelles

Edition 2017

Bulletin communal d'information de Puyravault n°34



Puyravault ▲

▼ Blameré





La Bachellerie ▲
et La Petite Bachellerie

▲ Le Grand Clos

▼ La Clie

▼ La Fosse

▼ La Loge

Sommaire

Le mot du Maire.....	3
Minutes municipales.....	4
Budget 2016.....	5
Rénovation du secrétariat et du bureau du maire.....	6
Achats et travaux.....	7
Le PLUi-H.....	8
Communication gendarmerie.....	9
Site Internet de Puyravault.....	10
Cyclad.....	11
Ferme éolienne.....	12
Environnement.....	14
L'Îlot Pyraté.....	15
Jeux intervillages.....	15
Repas des Aînés.....	16
Spectacle de Noël.....	16
Club des Aînés.....	17
Tennis Club.....	17
USAP.....	18
Couleur Jade.....	19
APE.....	19
Amicale Villageoise.....	20
Infos municipales.....	22
Etat civil.....	23
Assistantes maternelles.....	23



Les nouvelles Pyratelles Edition 2017 - N°34

Directeur de la Publication : Raymond DESILLE
 Equipe rédaction : Conseil Municipal
 Photos : Mairie de Puyravault

Réalisation :
 SARL Editions Conseils Informations
 Rue Mireport 33310 LORMONT
 Tél. 05 56 06 84 45 - Fax 09 81 38 29 12
 www.conseil-information.com



Chères Pyratelles, chers Pyratés,

Au seuil de cette nouvelle année et avant de vous laisser parcourir notre traditionnel bulletin d'informations municipales, je vous présente avec les élus mes vœux de bonne et heureuse année !

Que 2017 vous apporte bonheur, joie, santé et réussite.

Tout d'abord, je tiens à remercier les efforts fournis chaque jour par l'équipe qui œuvre à mes côtés pour le bon fonctionnement de la commune, les adjoints, les conseillers municipaux, ainsi que le personnel communal.

Cette période de début d'année me donne l'occasion de vous informer des actions en cours et à venir menées sur notre commune. Des projets importants à nos yeux ont vu le jour en 2016 :

- la création de notre site internet communal : n'hésitez pas à le consulter régulièrement pour vous tenir informés de la vie communale et associative. Pour vous connecter : www.puyravault17.fr.
- la réalisation des travaux à la mairie (réfection et isolation de la toiture, aménagement du secrétariat). Notre mairie est désormais plus fonctionnelle et répond aux nouvelles normes d'accessibilité.
- 2016 a vu aussi le transfert du porche et de la cour du prieuré dans le domaine communal ainsi que la voirie du lotissement « Bel Epi ». L'achat de mobilier extérieur, le renouvellement du matériel informatique...

Pour l'année 2017, vos élus vont travailler sur plusieurs dossiers prioritaires dont la finalité sera d'améliorer le bien-être et l'environnement de tous, à savoir :

- les travaux de rénovation de la salle des fêtes,
- l'aménagement sécuritaire des entrées de village,
- l'acquisition d'une nouvelle signalétique sur la commune,
- la mise en place d'actions liées au développement durable dans le cadre du projet « trame vert et bleue » subventionné à 80% par la région « NOUVELLE AQUITAINE ».

Autre chantier important, les travaux d'assainissement collectif sur la commune devraient débuter fin 2017.

Nous allons également cette année, avec les 26 autres communes de la CDC AUNIS SUD, travailler sur le PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal) se substituant à notre PLU actuel avant la fin 2019. Ce PLUI fixera pour les 15 prochaines années, les grandes orientations d'aménagement en matière d'habitat, d'équipement, de consommation de l'espace et de protection des espaces naturels et agricoles.

Comme vous le savez, un projet éolien sur les communes de PUYRAVAULT-CHAMBON pourrait voir le jour prochainement (le Préfet a donné un avis favorable lors du comité technique du 21 juillet). Plusieurs élus participent au comité de pilotage pour suivre l'avancée du dossier et les différentes études en cours. Suite aux remarques de quelques habitants de la commune recueillies lors d'une permanence et après échanges sur le sujet lors de notre dernier conseil municipal, des réserves ont été émises : proximité des habitations, nombre d'éoliennes envisagées ... transcrites dans un courrier adressé au PREFET.

2017 sera également une année d'élections. D'ores et déjà, noter dans vos agendas les dates suivantes :

- Elections présidentielles : Le dimanche 23 avril et le dimanche 7 Mai
- Elections législatives (députés) : Le dimanche 11 juin et le dimanche 18 Juin

Je termine cet éditorial en vous adressant de nouveau à toutes et tous, mes meilleurs vœux de bonheur, de santé et de réussite dans vos projets pour vous et vos proches !

Votre Maire, Raymond DESILLE

Minutes municipales

22 JANVIER 2016

Présentation d'un projet éolien sur la commune par les sociétés EDF EN et WOLKSWIND. Désignation à l'unanimité des membres de la commission budget : M. DESILLE Raymond, M. ALAIRE Gérard, Mme FELIX Marie-Laure, Mme DEPRÉ Nathalie, Mme ROLAND-TUFFET Janie. Adoption du taux de promotion pour les avancements de grades des fonctionnaires territoriaux à 100 %, de la création du poste d'Adjoint Technique Spécialisé des Écoles Maternelles de 1^{re} classe à temps complet et du poste d'Adjoint administratif de 1^{re} classe à temps complet.

Communauté de communes Aunis Sud : désignation du référent PLUi dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal : M. Gilles RAMBEAU. Sollicitation d'une aide financière dans le cadre « des fonds de concours » pour les travaux de réfection de l'allée de l'école « l'Îlot Pyraté ». Commission développement durable : validation du compte-rendu de la 1^{re} réunion de la commission. Choix du nom de domaine du futur site internet de la commune : puyravault17.fr

4 MARS 2016

Autorisation signature de la convention avec la Société de Protection Animale. Modification des statuts du Syndicat Départemental d'Electrification et d'Équipement de la Charente-Maritime. Information sur le recrutement de Mme Coralie BRILLOUET en contrat aidé, à raison de 20h par semaine pour effectuer le ménage dans les bâtiments communaux.

Projet éolien : Le conseil municipal prend acte de la réalisation prochaine par les sociétés EDF EN et WOLKSWIND de l'ensemble des études de faisabilité ; demande : que la commune soit destinatrice de l'ensemble de ces études ; qu'une concertation soit engagée avec la population à chaque étape du projet et que les membres du conseil désignés ci-dessous, assistent au comité de pilotage.

Titulaires : Mme Marie-Laure FELIX, Mme Annie JAUNAS et M. Antoine RAMBEAU. **Suppléants** : Madame Line LHOUMEAU et Messieurs Gérard ALAIRE, Joël BRILLAUD et Antoine RUBIO

Compte-rendu du conseil d'école : Les effectifs : actuellement le RPI compte 150 élèves répartis comme suit :

Puyravault : 17 PS, 12 MS, 28 GS et 6 CP soit 63 élèves, Vouhé : 28 CP ; 18 CE1, 10 CE2, 22 CM1 et 14 CM2 soit 87 élèves. Fermeture probable d'une classe sur la commune de Puyravault. Une pétition contre cette fermeture est à disposition au secrétariat de la mairie.

24 MARS 2016

Demande de subventions pour la rénovation et l'accessibilité PMR de la Mairie et de la salle des fêtes :

Les travaux sont estimés à 75 794,23 € HT. Sollicitation auprès de l'État, du Conseil Régional, du Département et auprès de Mme Corinne IMBERT, sénatrice des aides financières et adopte le plan de financement prévisionnel suivant : - Etat (DETR) 25 %, 18 948,56 € - Département 30 %, 22 738,27 € - Conseil Régional (FRIL) 14,45 %, 10 948,55 € - Enveloppe parlementaire 10,55 %, 8 000,00 € - Fonds propres 20 %, 15 158,85 €.

Approbation du compte gestion 2015 et vote du compte administratif 2015. Vote des taux d'imposition 2016. Approbation du budget primitif du budget de la commune pour l'année 2016 dont les dépenses et les recettes en section de fonctionnement et en section d'investissement s'équilibrent de la façon suivante :

	DEPENSES (€)	RECETTES(€)
INVESTISSEMENT	397 825,18	397 825,18
FONCTIONNEMENT	584 856,31	584 856,31
TOTAL	982 681,49	982 681,49

Compte-rendu du Groupe de travail « Fêtes et cérémonie » : décision de ne pas reconduire cette année la soirée du 13 juillet, de soutenir et d'encourager la fête des voisins sur la commune, le 20 mai, d'organiser un spectacle de Noël.

29 AVRIL 2016

Décision de verser sous forme de subvention, la recette obtenue de la vente de coupe de bois 2015-2016 (bois de Benon section Blameré), après déduction des frais de garderie, comme suit : article 6574 : 216,21 € à la Coopérative scolaire de Puyravault et 432,43 €, (les 2/3 restants), à l'Amicale Villageoise de Blameré. Décision d'accorder aux bénéficiaires désignés ci-après, une subvention, soit pour un montant total de 2 595,64 €, étant entendu que seules pourront prétendre les associations ou organismes qui en auront fait la demande et qui présentent leur bilan comptable : - ACCA Chasse Puyravault, 60 € - Amicale Villageoise de Blameré, reversement coupe de Bois 2/3, 432,43 € - APE Vouhé/Puyravault, 150 € - Association Couleur de Jade, 60 € - Union des Propriétaires et Chasseurs de Blameré, 60 € - Association fêtes intervillages en Aunis, 150 € - Collège Hélène de Fonsèque, 100 € - Coopérative scolaire Puyravault, 500 € - USPuyravault, 400 € - La ligue contre le cancer, 50 €. Compte-rendus des deux réunions de travail pour le projet de développement de la bibliothèque et propose de recruter, sur un emploi aidé, un animateur pour gérer la bibliothèque municipale et développer des activités culturelles pour en faire un 3^e lieu.

Annonce par courrier du 11 avril 2016 de l'Académie de Poitiers de la fermeture conditionnelle d'une classe sur le RPI Vouhé-Puyravault pour la rentrée 2016-2017. La décision définitive sera prise à l'issue des inscriptions dans les écoles fin juin 2016. M. le Sénateur, Mme la Député, l'association des parents d'élèves et les municipalités sont mobilisés afin d'éviter cette fermeture. Présentation d'un projet d'aménagement d'un chemin piéton « rue du Stade ». Coût estimé à 2 000 €, participation de la commune de 30 % soit 600 €.

02 JUIN 2016

Décision de modifier le règlement du columbarium comme suit : de remplacer « *Il sera interdit de fixer tout objet ou plaque sur le monument* » par « *Il sera autorisé de fixer un soliflore sur le monument, tout autre objet ou plaque seront interdits.* ». Soutien à la candidature de la ville de Paris à l'organisation des jeux Olympiques et Paralympiques d'été 2024 et vœu que cette candidature soit retenue par le Comité International Olympique. (1 voix contre et 13 voix pour). Bibliothèque : devant l'impossibilité de recruter un contrat aidé, il est envisagé de faire un appel à projet privé. Le maintien de la bibliothèque sera assuré pour les enfants de l'école.

30 JUIN 2016

Choix des administrés pour le logo 2 qui représente 2 demi-cercles l'un dans l'autre, symbole d'union avec les couleurs « Terre et Mer ». Résumé de la réunion du comité de pilotage du projet éolien Chambon et Puyravault :

actuellement le bureau d'études CERA Environnement est en charge de l'étude écologique et la société ABIES réalise l'étude d'impact sur l'environnement ainsi que l'étude paysagère. Le bureau d'études EREA Ingénierie réalise l'étude acoustique. Choix de la société CONVIVIO PRO pour la restauration scolaire, avec le prix du repas à 2,45 € TTC. Rentrée scolaire 2016-2017 : Fermeture définitive d'une classe à l'école de Puyravault validée par l'Inspecteur académique, 41 inscriptions à Puyravault : 12 PS, 17 MS, 12 GS et 130 élèves sur le RPI, Nouvelle directrice : Mme Leslie GAUDIN. Autorisation pour M. le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires pour l'acquisition de la parcelle C570 cour du Prieuré incluant le porche afin de pouvoir en assurer l'entretien et la pérennité. Remplacement des sept projecteurs du stade de football trop énergivore pour un montant total de 2 186,90 € HT, la participation communale est de 1 093,45 €.

9 SEPTEMBRE 2016

Avis favorable à la répartition du FIPC pour l'année 2016 entre la Communauté de communes Aunis Sud et les communes (12 363,86 € pour Puyravault). Vente aux particuliers de la commune de la terre végétale provenant des travaux d'aménagement du terrain multisports, le prix de vente est à 5 € le m³. Compte-rendu de la commission « Bois de Blameré », réunie le 5 juillet en présence de M. POUVESLE Philippe, agent de l'Office National des Forêts qui a proposé à la commission une nouvelle gestion des coupes des bois pour assurer la pérennité de la ressource forestière. Cette nouvelle gestion sera évoquée lors de la prochaine assemblée générale de l'Amicale Villageoise de Blameré. Compte-rendu du comité technique du guichet unique des énergies renouvelables et du comité de pilotage du projet éolien Chambon-Puyravault : validation par M. le Préfet du dossier éolien Chambon-Puyravault. Approbation du « Projet Trame Verte et Bleue » : la reconquête de la biodiversité sur la commune de Puyravault (création d'un sentier d'interprétation, acquisition de petit matériel, création d'une mare à Blameré et plantation de haies, vergers) pour un coût d'environ 14 000 €(subvention du Conseil Régional de 10 000 € sollicitée). Projet bibliothèque : trouver un porteur de projet qui saura créer du lien social sur la commune et si possible maintenir une activité bibliothèque (soutien de la CCI La Rochelle et l'Association AFIPAR).

14 OCTOBRE 2016

Adhésion au contrat groupe d'assurance statutaire du Centre de Gestion pour les 4 années à venir (2017-2020) à un taux de 6.20 % au lieu de 5.85 % l'année précédente. Admission en non-valeur des produits irrécouvrables qui s'élève à 1 509 € en partie des dettes de loyers impayés et les paiements de restauration scolaire. Exposé de M. RAMBEAU Gilles sur la réunion avec le Syndicat des eaux pour l'Assainissement collectif. Il expose les plans des deux villages avec les implantations des différents réseaux. Commencement prévu en 2017, avec 6 tranches de travaux. Etat des lieux de la délinquance sur la commune pour la période du 1^{er} janvier au 31 août 2016 : 3 cas de violence contre 2 en 2015, 4 cas d'atteinte aux biens contre 8 en 2015, 0 vol de véhicule contre 2 en 2015.

18 NOVEMBRE 2016

Commission développement durable : en attente de l'accord d'une subvention demandée dans le cadre de la Trame Verte et Bleue pour créer un sentier découverte autour de Puyravault, des mares à Blameré, l'achat de « réciprocatteur » comme alternative aux désherbants, l'installation de nichoirs et poursuite des plantations d'arbres notamment à la Truffière, dans le cadre de la compensation des éoliennes, il est demandé la végétalisation des allées du cimetière, la création d'un arboretum avec aire de repos au bois des Cruges et la restauration du porche de la place de l'église, débat à propos du brûlage des déchets verts (Il est rappelé que cela reste interdit dans notre département), sur la proposition d'un administré, il est décidé, à l'unanimité, à partir de l'an prochain, de fleurir pour le 11 novembre, les tombes des anciens combattants, information de l'acquisition définitive de la voirie et du porche de la cour du Prieuré par la commune, proposition d'inscrire cette voirie comme chemin afin d'éviter dans les années à venir l'altération du caractère historique de cette cour.

16 DECEMBRE 2016

Augmentation du loyer mensuel du logement, 1 rue du Stade, qui s'élèvera à 386,00 € à compter du 1^{er} janvier 2017. Informations communautaires : lancement du Plan Local d'Urbanisme intercommunal, le 5 décembre dernier, explication du contrat de ruralité et transmission des trois principaux projets de la commune, à savoir : la rénovation de la salle polyvalente, la création d'un commerce de proximité et de la reconquête de la biodiversité sur la commune dans le cadre du dispositif « Trame Verte et Bleue ».

Les priorités pour 2017 : les travaux de la salle polyvalente, la sécurisation des entrées de villages et la signalétique. Lecture du courrier de Monsieur le Maire de Chambon à Monsieur le Préfet qui demande la diminution du nombre d'éoliennes de 12 à 8 sur le projet du parc éolien Puyravault – Chambon. Le conseil municipal décide d'adresser un courrier de même type à Monsieur le Préfet. Accord de la région Aquitaine Limousin Poitou-Charentes pour une aide de 9 109,00 € pour mener l'opération « Trame Verte et Bleue ».

Budget primitif 2016

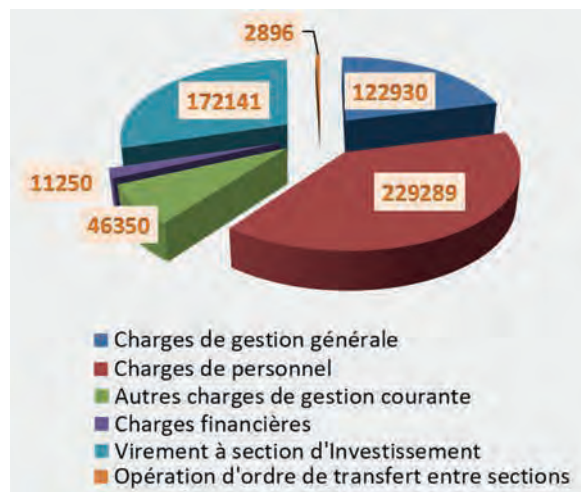
Vue d'ensemble

Section de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement

Vue d'ensemble par chapitre globalisé

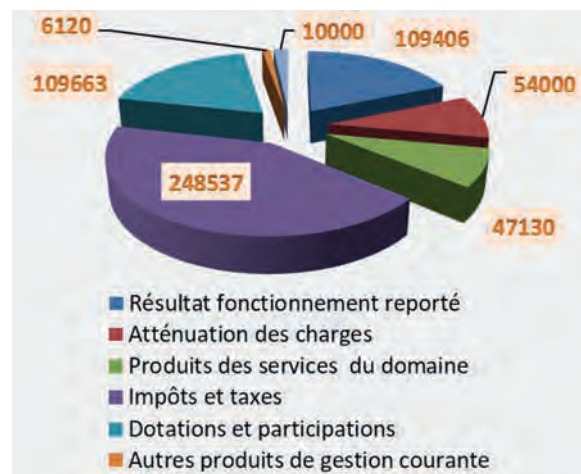
Chapitre	Prévu
Charges de gestion générale	122930
Charges de personnel.....	229289
Autres charges de gestion courante	46350
Charges financières	11250
Virement à section d'Investissement	172141
Opération d'ordre de transfert entre sections	2896
TOTAL.....	584856



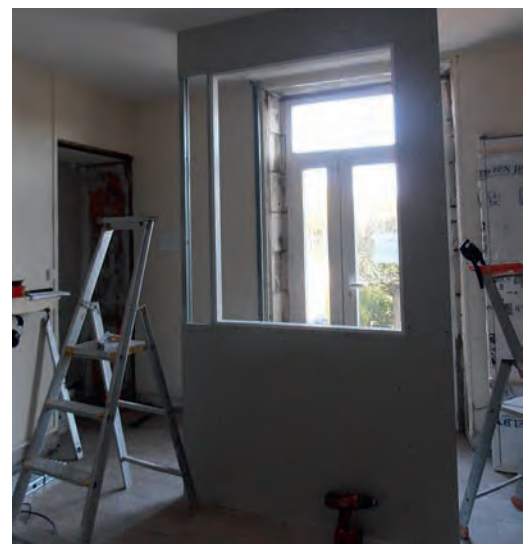
Recettes de fonctionnement

Vue d'ensemble par chapitre globalisé

Chapitre	Prévu
Résultat fonctionnement reporté	109406
Atténuation des charges	54000
Produits des services du domaine	47130
Impôts et taxes.....	248537
Dotations et participations.....	109663
Autres produits de gestion courante	6120
Opération d'ordre de transfert entre sections	10000
TOTAL.....	584856



➤ Rénovation du secrétariat et du bureau du maire

*DEMOLITION DU PARQUET**FUTUR BUREAU DU MAIRE ET DES ADJOINTS**TRANSFORMATION DE LA FENETRE EN PORTE**PREPARATION SOL SECRETARIAT**CREATION DU SAS*



SECRETARIAT ET AGENCE POSTALE ▲
 PLACARDS DE RANGEMENT ▼
 BUREAU DU MAIRE ET DES ADJOINTS ▶



➤ Achats et travaux en 2016

en bref...

TRAVAUX REALISES

- Busage eaux pluviales « Chemin des Epinettes »
- Campagne de fleurissement du village (entrées, cimetière)
- Rénovation du secrétariat et du bureau du maire

ACHATS

- Mobiliers extérieurs (table pique-nique, bancs)
- Renouvellement matériel informatique mairie et école
- Groupe électrogène



Le PLUi-H : un outil pour penser votre territoire de demain

Soucieuse de valoriser son cadre de vie et d'organiser harmonieusement son développement, la Communauté de Communes Aunis Sud s'est engagée dans l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Plan Local de l'Habitat. Son objectif ?

- Définir les grandes orientations d'aménagement du territoire et pour les quinze prochaines années ;
- Déterminer une politique et des objectifs en matière d'habitat durable, solidaire et répondant aux besoins actuels et futurs du territoire.

Ce projet de territoire devra s'inscrire dans un contexte territorial et législatif nouveau (prise en compte du périmètre de la Communauté de Communes, évolutions du Code de l'urbanisme, lois Grenelle, loi ALUR). L'élaboration de ce document stratégique d'urbanisme se fera avec vous : c'est pourquoi, tout au long de l'avancement des études, une large période de concertation prendra place afin de réfléchir ensemble à l'avenir du territoire et construire un projet durable, ambitieux et partagé.

Le PLUi-H : qu'est-ce que c'est ? pourquoi ?

Bien sûr, l'objectif d'un PLUi-H consiste à règlementer l'occupation des sols du territoire intercommunal via la détermination de règles de constructions applicables à toutes les communes d'Aunis Sud, qui remplacera à terme les documents d'urbanisme communaux. Mais le PLUi-H aura également pour ambition de **concrétiser une politique d'aménagement reposant sur un véritable projet de territoire durable**, qui prend en compte et articule des thématiques diverses : agriculture, développement économique, commerces et équipements, habitat, énergie et climat, paysage, biodiversité, etc. L'élaboration du PLUi-H constitue donc une opportunité de **questionner l'état actuel du territoire et de développer un projet pour répondre aux besoins présents et futurs d'Aunis Sud**, et mettre en œuvre un urbanisme de qualité et ce dans une perspective de développement durable. Valorisation du cadre de vie, préservation de l'identité du territoire et de ses paysages caractéristiques, réponses adaptées aux demandes de logement, politiques de développement local en matière d'emploi, de tourisme, d'attractivité résidentielle, de développement commercial, protection de l'environnement et de la biodiversité... Autant d'enjeux auxquels le PLUi-H devra répondre tout en respectant les documents d'urbanisme supra-communaux, tels que le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays d'Aunis, approuvé et qui entrera bientôt en révision.

Le PLUi-H, un outil pour également imaginer l'habitat de demain

- Le PLUi d'Aunis Sud aura également valeur de Plan Local de l'Habitat. Celui-ci a pour ambition :
- De déterminer les capacités d'accueil du territoire en matière de logements, afin d'atteindre les objectifs fixés par le Schéma de Cohérence Territoriale tout en prenant en compte les capacités d'accueil et les sensibilités locales propres à chaque commune du territoire ;
- De proposer des dispositions visant à la diversification des formes et types d'habitat, afin de répondre
- aux besoins actuels et futurs des habitants ;
- De répondre aux besoins en matière d'équipements et de réseaux locaux.

Les étapes du projet

La construction du PLUi-H s'articule en cinq grandes étapes clés, l'une alimentant l'autre pour aboutir à un projet cohérent :

- **Le diagnostic** : première grande étape de la démarche, il a pour ambition de dresser un état des lieux du territoire et d'identifier les enjeux à prendre en compte pour un projet durable sur de grandes thématiques telles que l'habitat, la démographie, l'économie, les espaces naturels, les déplacements, l'économie, les équipements... ;
- **Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)** : pièce centrale du PLUi-H, il constitue la « colonne vertébrale » du projet. Il formalise à partir des enjeux identifiés lors de la phase précédente, les choix, objectifs et actions à porter pour le développement du territoire dans les années à venir ;
- **La traduction réglementaire** : il s'agit de mettre en place des règles pour permettre la réalisation des objectifs formalisés dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables, en définissant entre autres « où et comment construire » ;
- **La validation et l'approbation** : Après une première validation en conseil communautaire (arrêt), le projet sera une dernière fois soumis à consultation aux citoyens au travers d'une enquête publique, ainsi qu'aux personnes publiques associées (Etat, Région, Département, territoires limitrophes, chambres consulaires). Le projet est ensuite approuvé par le Conseil Communautaire. **C'est à partir de ce moment qu'il devient légal et opposable à l'ensemble des autorisations d'urbanisme.**



Une démarche partagée

L'élaboration du PLUi-H doit être le moment privilégié pour organiser un débat avec la population et les élus des communes d'Aunis Sud quant à la nature et aux objectifs du projet mais également les associer pleinement à la démarche en instaurant un dialogue continu. Pour cela, la Communauté de Communes Aunis Sud mettra en place des dispositifs d'information et d'échanges qui vous seront communiqués au fur et à mesure de l'avancement de la démarche : mobilisez-vous !



Contre les vols de voitures et d'accessoires, ⇒ les bons réflexes !

Prévenir les risques de vols

- En quittant ma voiture, je vérifie que les portes sont bien fermées. A l'arrêt, je ferme systématiquement mon véhicule à clé et je ne baisse pas les vitres.
- A l'arrêt, je ne laisse pas le moteur tourner, même si je m'absente pour une course rapide.
- Je ne laisse pas les clés sur le contact, même dans un lieu fermé (garage, cour, jardin).
- J'équipe ma voiture d'un système antivol électrique (anti-démarrage, alarme) ou bien mécanique (par exemple, une canne antivol). De nuit, j'évite de garer ma voiture dans les secteurs non éclairés.
- Je ne laisse jamais les papiers dans ma voiture : certificat d'immatriculation (carte grise), permis de conduire.
- Face au vol à la roulotte (vol en l'absence du conducteur)
 - j'appose sur les vitres les autocollants fournis avec l'alarme
 - je ne laisse aucun objet tentant qui puisse être vu de l'extérieur
 - je ne cache pas d'objet sous un siège, l'astuce est connue des voleurs
 - je conserve sur moi mes papiers, chèquiers, double de clés, objets de valeur, je ne les laisse pas dans mon véhicule.
- Face au car-jacking (détournement de voiture en présence du conducteur)
 - je suis vigilant en cas d'accrochage suspect (lorsque les circonstances ne se prêtent pas à un accident).
 - je ne tente pas de résister à tout prix à l'agresseur.
- Face au vol à la portière (vol d'objets en présence du conducteur, par la vitre ou la portière)
 - en ville, je roule toujours portes fermées et vitres closes.
 - je cache mes objets de valeurs et place mes sacs, sacoches et vestes dans le coffre fermé.
 - je ne résiste pas en cas d'agression.

Dans tous les cas, j'alerte immédiatement la police ou la gendarmerie.

Lutter contre les pratiques malhonnêtes

Des particuliers, des bandes organisées ou certains professionnels cherchent à écouler auprès du public des accessoires provenant de vols et de trafics.

Pour lutter contre ce phénomène, chacun peut agir

- Je me méfie des pièces vendues à un prix nettement inférieur au prix du marché ; les acheter m'expose à des poursuites pénales, au titre du recel.
- Je privilégie un vendeur situé en France, ce qui garantit, en cas de litige, d'escroquerie ou d'abus de confiance, des voies de recours en

justice et des investigations plus faciles.

- Je demande au vendeur des garanties sur l'origine des pièces ou sur l'origine de la voiture (demande de facture ou de certificat d'immatriculation de la voiture).
- Sur les sites de petites annonces sur Internet, je me méfie d'un vendeur qui propose un trop grand nombre de pièces détachées ; cela peut indiquer un risque de trafic.
- Je suis vigilant vis-à-vis des pièces dont le numéro a été effacé, limé ou modifié, ainsi que des pièces dont l'étiquette d'identification a été retirée, arrachée, coupée ou falsifiée.
- Avant d'acheter une voiture, je demande les deux jeux de clé et vérifie leur fonctionnement.
- Je m'assure avant l'achat que le véhicule n'est pas gagé (certificat de non-gage disponible auprès de la préfecture).
- Si j e vends ma voiture :
 - je ne donne pas rendez-vous aux acheteurs potentiels à l'endroit où je la gare habituellement : cela empêche tout repérage préparatoire à un vol ;
 - si l'acheteur règle par chèque ou par chèque de banque, je me rends au guichet de ma banque pour l'encaisser en présence de l'acheteur : cela évite d'être victime d'une escroquerie.

Le recel est le fait de dissimuler, de détenir ou de transmettre une chose, ou de faire office d'intermédiaire afin de la transmettre, en sachant que cette chose provient d'un crime ou d'un délit. Le recel est passible de 5 ans d'emprisonnement et de 375 000 euros d'amende (article 321-1 du code pénal).

Réagir face à un vol

Je suis victime d'un vol, je facilite l'action des forces de l'ordre.

AVANT

Je garde une photocopie des documents concernant mon véhicule à mon domicile afin de permettre aux forces de l'ordre de renseigner rapidement le fichier national des véhicules volés.

APRÈS

- Lorsque je constate le vol de mon véhicule ou le vol d'accessoires, j'en informe rapidement le commissariat ou la brigade de gendarmerie la plus proche. Je dépose plainte dès que possible.
- Si je retrouve le véhicule volé ou si j'identifie des pièces détachées dérobées, je contacte immédiatement la police ou la gendarmerie et ne tente rien par moi-même pour récupérer ce qui m'appartient.

➤ Un site Internet à votre service !

www.puyravault17.fr



⇒ Facilitez-vous les démarches administratives,



- ⇒ Notez les manifestations communales,
- ⇒ Découvrez l'histoire de nos villages,
- ⇒ Suivez les travaux de la commune,
- ⇒ Informez-vous sur la vie associative,
- ⇒ Profitez de tous les autres services en ligne...

www.puyravault17.fr



Bon Surf !

COLLECTE DES DÉCHETS NOUVELLES CONSIGNES DE TRI

NOUVEAU

LE TRI SE RENFORCE SUR NOTRE TERRITOIRE LABELLISÉ ZÉRO GASPILLAGE ZÉRO DÉCHET.

Une bonne nouvelle pour notre bac ordures ménagères désormais allégé de tous les emballages, y compris les plastiques souples.



CE QUI NE CHANGE PAS



Bouteilles et flacons en plastique



Barquettes en plastique ou en polystyrène



Pots et gobelets en plastique



Briques alimentaires et petits cartons



Emballages en métal (acier et aluminium)

COMPOSTEURS

Cyclad fournit gratuitement un composteur à chaque foyer du territoire (dans la limite d'un par foyer). Vous pouvez vous adresser à la Mairie qui dispose de quelques composteurs.



LE VERRE ET LE PAPIER DANS LES BORNES



JOURS DE COLLECTE À PUYRAVAULT

CHAQUE VENDREDI



UN MARDI SUR DEUX
(VOIR CALENDRIER)





Ferme éolienne de

Infos Projet

Historique

2013	Etudes de pré-faisabilité Premiers contacts avec les mairies
2013-14	Début des rencontres avec les propriétaires et les exploitants
Été 2015	Lancement des études environnementales
Hiver 2015	Rapprochement EDF-EN/Volkswind pour un projet commun
Fév. - Mars 2016	Lancement études acoustiques et paysagères
juin / sept. 2016	Comité de suivi du projet
Août 2016	Passage en «Guichet unique» à la Préfecture avec avis favorable
A venir Fin 2016	Finalisation du projet puis dépôt de la demande d'autorisation unique

Etudes naturalistes et acoustiques

Etudes faune/flore réalisées par CERA :



Zone d'études alternant entre zones boisées et espaces ouverts (grandes cultures). Les haies et les bois, qui peuvent accueillir des chauves-souris et des oiseaux, devront être préservés au maximum.



Pipistrelle Commune

Sur les grandes parcelles agricoles, plusieurs espèces nichent et/ou se nourrissent comme par exemple l'Oedicnème criard, L'Alouette des champs ou encore le Busard Saint-Martin.



Oedicnème criard

La zone présente des **sensibilités environnementales compatibles avec le futur parc éolien**. Le projet tiendra compte des sensibilités particulières de certaines espèces. Par exemple, un suivi sera réalisé par des ornithologues durant l'exploitation.

Etudes acoustiques réalisées par Erea :



Des acousticiens sont venus sur site pour faire des mesures de niveaux sonores sans les éoliennes. Les acousticiens ont ensuite modélisé la diffusion acoustique depuis chaque éolienne. Ils se sont assurés que **le niveau de bruit perçu au niveau des habitations respecte bien la réglementation française, qui est la plus stricte en Europe.**

Après construction des éoliennes, un acousticien reviendra faire de nouvelles mesures pour vérifier que les éoliennes respectent totalement la réglementation.

L'inspecteur des Installations classées de la DREAL contrôle le respect de la réglementation.



Puyravault - Chambon

Retombées d'un parc de 12 éoliennes de 3,6 MW :

Recettes fiscales estimées :

440 000 €/an pour le territoire dont 280 000 €/an pour les communes et la CC Anais Sud et ses habitants

Investissement auprès des entreprises locales :

Environ 9 millions d'euros en moyenne avec un effet positif sur l'emploi

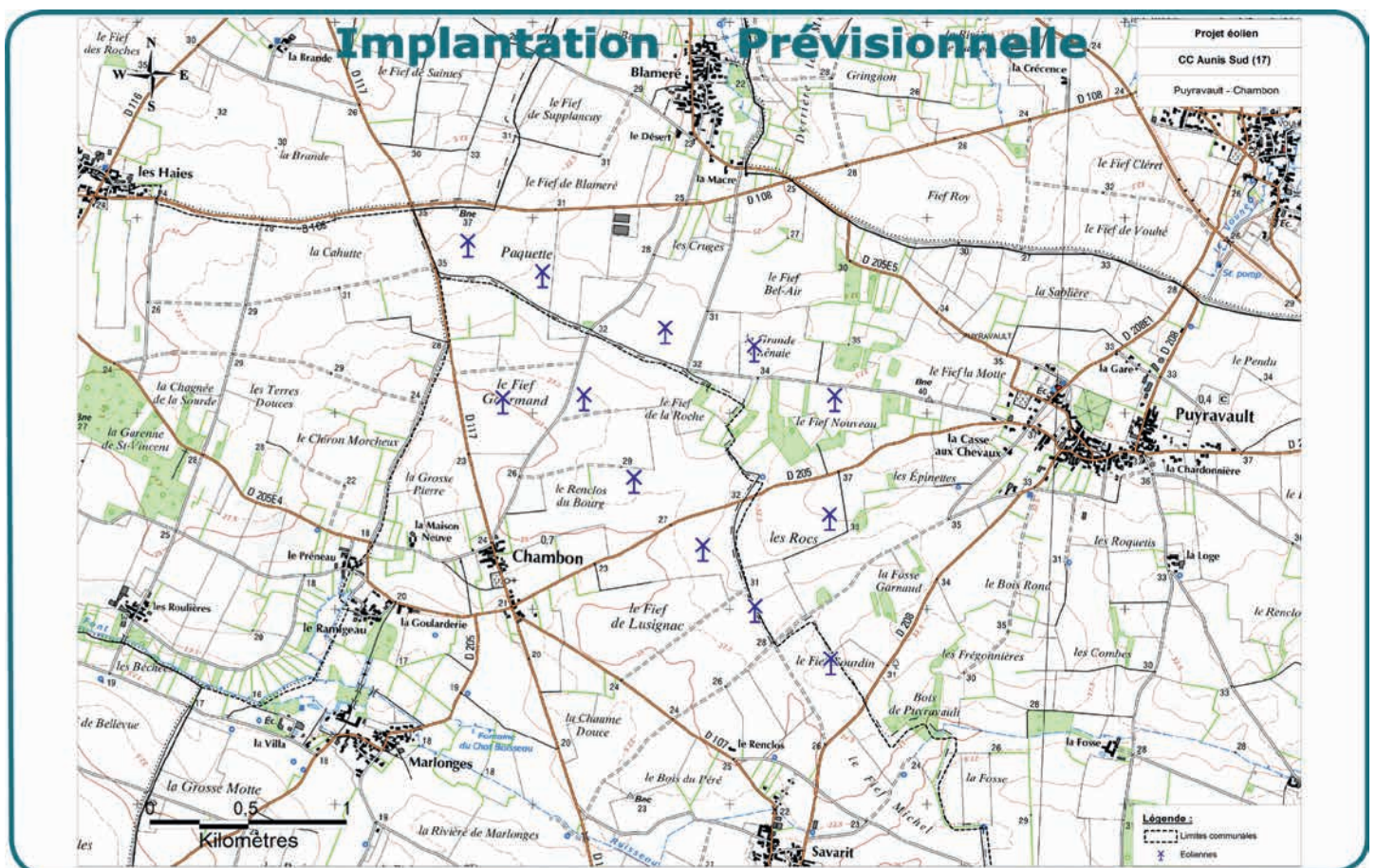
Production d'électricité estimée :

Equivalent de la consommation de 40 000 foyers

Emissions de CO₂ évitées :

Environ 28 500 Tonnes de CO₂ évitées/an, soit l'équivalent de 12 400 voitures diesel/an

Carte des contraintes



➤ Environnement

Il y a le projet d'implantation de 12 éoliennes sur les communes de Chambon et de Puyravault, ainsi que le nouveau défi de Cyclad pour réduire le volume de nos ordures ménagères.

A son petit niveau, notre commune poursuit ses actions pour préserver notre environnement.

La jeune commission développement durable, composée de 4 élus pour l'instant, s'est réunie six fois cette année avec la modeste ambition de mener une action en interne et en externe :

- ◆ Sur le plan interne, le constat de dépenses énergétiques assez conséquentes a provoqué une coopération avec Défi Energie17. Une réunion de sensibilisation avec le personnel au complet et quelques élus a eu lieu ; de petites actions se mettent en place dans le quotidien professionnel. Sur le plan communal, également, par exemple : diminution de la durée d'allumage de l'éclairage public nocturne, remplacement de l'éclairage du terrain de foot pour un système moins énergivore. Il reste beaucoup à faire, car il s'agit de changer nos habitudes....
- ◆ Sur le plan externe, plusieurs projets sont en cours (en attente de financement par le conseil Régional dans le cadre de la Trame Verte et Bleue) :
 - création d'un sentier découverte autour de Puyravault en partenariat avec une association locale de défense de l'environnement : Nature Environnement17,
 - la création de mares à Blaméré,
 - l'installation de nichoirs,
 - l'achat de matériel pour pouvoir supprimer l'usage des pesticides,
 - la poursuite de la plantation d'arbres.

Des plantations diverses, notamment de rosiers se poursuivent.

Un composteur est en place à l'école qui participe, grâce à Cyclad, à un défi de réduction du gaspillage alimentaire.

Du mobilier urbain a été installé dans les deux villages, pour se reposer au sein de notre campagne : des bancs chemin des Combes, route de la Chardonnière, place de Blaméré ; une table de pique nique à la Truffière.

Enfin, reprenez la date du 12 mars au matin si vous souhaitez participer à notre journée « Nettoyons la nature ! »



➤ L'école maternelle « L'Ilot Pyraté »

L'année scolaire 2015/2016 a été riche en événements pour les élèves de l'école maternelle :

- Le **Marché de Noël** : la venue du Père Noël dans les classes et la vente des objets fabriqués par les enfants.
- La sortie au **cinéma** de Surgères pour voir des dessins-animés sur le thème de Noël.
- Le **carnaval** à l'école.
- Un **spectacle** de marionnettes donné à l'école par la compagnie des 3 Chardons.
- La **semaine de la maternelle** avec « portes ouvertes » à l'école et ateliers sur le thème du printemps.
- Une intervention **CYCLAD** pour les Grandes Sections, sur le compost.
- Participation au Prix des **Incorruptibles** (choix parmi une sélection d'un album jeunesse).
- Toute l'école s'est rendue à **l'Asinerie** de Dampierre-sur-Boutonne. Au programme, pique-nique, visite et activités pédagogiques diverses.
- L'année scolaire s'est conclue par la traditionnelle **fête des écoles** sur le stade de Puyravault avec des danses et chansons.



➤ Jeux intervillages à Forges « Les jeux Olympiques »

5 juin 2016



Notre brillant capitaine Olivier ROY et toute son équipe, plus de nouvelles recrues, ont tout entrepris pour mener à bien cette aventure ! La matinée a débuté avec le jeu que nous organisons, nous n'étions pas très bien placés, mais au fil de la matinée nous sommes remontés dans le classement.

Pause-déjeuner, mettons-nous à l'abri du soleil, car il est lui aussi de la partie !

Nous remontons avec les jeux suivants et le fil rouge nous donne un bon coup de pouce, nous confortons cette avance avec le quizz.

Résultat de la journée nous sommes 3^e, le gagnant cette année est St Germain de Marencennes.

La mairie remercie Olivier Roy pour son implication dans ce projet, félicite tous les participants et vous donne rendez-vous l'année prochaine à St Germain de Marencennes.

➤ Repas des Aînés du 19 novembre 2016



➤ Spectacle de Noël du 11 decembre 2016

Le tour du monde en magie, avec David et Marguerite.



➤ Club des aînés « Joie de Vivre »

Comme tous les ans nous revoilà !...Nous sommes toujours présents ; nous offrons à tous les lecteurs nos meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Nos activités pour l'an 2016 sont sensiblement les mêmes que les années passées : tous les mardis après-midi nous nous retrouvons avec les amis des clubs voisins pour des jeux.

D'autres rencontres comme les repas à thème, paëlla, couscous, sardines et repas de fêtes pour Noël avec animation, et puis nous nous regroupons avec les amis du club « A Tout Age » avec lesquels nous avons fait une croisière sur l'Erdre (photo ci-contre).

Venez nous rejoindre, vous serez les bienvenus.

Notre assemblée générale est le vendredi 3 février 2017 à 11 heures avec un repas, et pour 2017 nous prévoyons une sortie avec les amis pour le mois de mai.



Pour tout renseignement s'adresser à Madame MAYNIAL Michèle

Bonne année à tous !



➤ Tennis Club Puyravault

Le plaisir de jouer

Cette année, comme depuis maintenant plus de trois décennies sans interruption, le club a pris part au Championnat de Printemps qui se déroule de Mars à Juin. Les résultats (aucune rencontre remportée) n'ont en rien attaqué la motivation et l'envie des joueurs, et certains ont pu malgré tout faire progresser leurs classements individuels.

Nous finissons donc le championnat bon dernier, nous jouerons en 2017 en 4^e division départementale en espérant avoir des rencontres plus à notre portée.

A la demande de nos joueurs, une équipe a été engagée pour la coupe d'hiver 2016/2017. Cet engagement montre bien la motivation des joueurs car n'ayant pas de salle pour pouvoir pratiquer, ils se sont déplacés pour chaque

Nom équipe	Classement ▼ ▲	Points	Rencontres disputées	Match Average	Différence sets	Différence jeux
ROCHEFORT SOGERMA TENNIS 1	1	21	7	23	42	180
AYTRE T.C. 3	2	19	7	21	41	161
LOIX TC 3	3	17	7	9	19	30
SURGERES S.C. 4	4	13	7	1	4	27
ROCHEFORT S.A. 5	5	13	7	-13	-24	-85
PONT L ABBE D ARNOULT T.C. 2	6	11	7	-9	-20	-61
SAINT GEORGES DU BOIS T.C. 1	7	11	7	-9	-20	-93
PUYRAVAULT T.C. 1	8	7	7	-23	-42	-159

Nom équipe	Classement ▼ ▲	Points	Rencontres disputées	Match Average	Différence sets	Différence jeux
TAUGON LIVERSOIS 1	1	8	4	2	5	33
RE T.C. 1	2	8	4	0	1	15
PUYRAVAULT T.C. 1	3	7	4	0	1	-15
LOIX TC 2	4	6	4	-2	-6	-14
SAINT JEAN D ANGELY T.C. 2	5	5	4	0	-1	-19

rencontre. Et c'est avec une certaine fierté que nous pouvons vous annoncer que l'équipe a gagné trois de ses rencontres et, sans un malencontreux concours de circonstances, nous aurions dû terminer 1^{er} de notre Poule... L'année prochaine, peut-être !

L'effectif est toujours un peu serré mais l'implication d'un noyau de 5/6 joueurs depuis plusieurs années, combinée à l'arrivée de nouveaux licenciés, nous permet toujours de pratiquer ce sport individuel qui, chez nous, devient un vrai sport collectif compte tenu de l'ambiance que l'on retrouve sur et en dehors des courts.

Alors n'hésitez pas à nous rejoindre, le prix de la licence est fixé à 40 € pour un adulte et 20 € pour les enfants et moins de 18 ans. Le prix comprend la licence FFT ainsi que l'accès au court de la commune.

Le club prévoit l'organisation de plusieurs manifestations cette année et notamment un concours de belote au cours du 1^{er} trimestre (vous en serez informés par les Brèves Pyratelles)... Et nous compterons sur votre présence.

Tous les membres du TCP vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2017 !!!!



➤ L'USAP

L'USAP est le nouveau club de FOOTBALL créé en Mai 2016 suite à la fusion des clubs du FC Aunisien (Saint-Georges du Bois et Vouhé), du F.C.J.A (Football Club Jeunes Aunisien) et de l'US Puyravault. Ce club aux couleurs noires et blanches représente les communes de Puyravault, Saint-Georges du Bois et Vouhé. Ce projet a pour but de renforcer l'attractivité locale, de mutualiser les moyens (équipements sportifs et effectifs) et d'obtenir de futurs résultats ambitieux. Au-delà de l'aspect sportif, les valeurs humaines que sont la convivialité, le plaisir de se retrouver, la tolérance et le respect d'autrui sont les objectifs de l'USAP.

L'USAP (initiales de « l'Union Sportive Aunisien Puyravault ») regroupe 120 joueurs et dirigeants. Trois équipes séniors sont engagées dès septembre 2016 en championnat de District. Une équipe en 2^e division qui jouera sur le terrain de St Georges du Bois, et deux équipes qui évolueront en 4^e Division sur les terrains de Puyravault et Vouhé. Une équipe de foot loisirs (+ de 35 ans) complète les catégories adultes du club. 40 jeunes de 5 à 12 ans évolueront sur les terrains de Puyravault, St Georges du Bois et Vouhé.

L'USAP en quelques chiffres :

- Nombre de licenciés total : 140
- Nombre de licenciés séniors : 50
- Nombre de licenciés jeunes : 40
- Nombre de vétérans : 20
- Nombre de dirigeants : 30
- Nombre d'équipes : 9
- Nombre de partenaires : 60

Le projet associatif de l'USAP comprend différents événements qui seront organisés tout au long de l'année pour valoriser ces comportements et les finances du club :

- Tournoi de belote le 3 décembre 2016
- Arbre de Noël pour les jeunes
- Loto le 3 mars 2017
- Lâcher d'Œufs de Pâques pour les jeunes
- Soirée dansante le 22 avril 2017
- Tournoi de palets le 13 mai 2017
- Tournoi de pétanque
- Deux tournois de football pour les jeunes et les seniors le 11 juin 2017
- Vide Grenier le 25 juin 2017
- Calendriers

Pour cette saison nous avons engagé 3 équipes en championnat séniors district :

- Une équipe en 2^e division qui joue sur le stade de St Georges du Bois.
- Une équipe en 4^e division qui joue sur le stade Puyravault.



Equipe U13

- Une équipe en 4^e division qui joue sur le stade de Vouhé. Les entraînements se déroulent sur le stade de St Georges du Bois les vendredis et le stade de Puyravault les mercredis.

Le projet partenaire de l'USAP est développé par une sollicitation soutenue (mise en place de moyens informatisés), une valorisation des relations avec le club, une promotion accrue par la communication en particulier via le compte Facebook du club et au cours des manifestations sportives et extra-sportives.

Le projet sportif de l'USAP est destiné à tous les joueurs du canton Surgèrien. Il a pour but d'obtenir des résultats ambitieux, comme ces dernières années pour le FCA et l'USP. A mi-octobre les équipes se situent dans le milieu de tableau de leurs divisions et poules respectives.

Ce rapprochement de deux clubs aux valeurs humaines reconnues est un gage de réussite ; il est aussi la conséquence de besoins en effectifs et financiers toujours plus criants pour que nos clubs locaux puissent fonctionner. Encourageons-les !



▲ Equipe 1

▼ Réserve 1 - Réserve 2 ▼



© Photos.ArbLco





➤ Couleur Jade

Manifestations 2016 :

Lors du match La Rochelle- Pau mi-mars, au stade Marcel Deflandre, l'association en partenariat avec le Stade Rochelais, a reconduit l'opération « une jonquille pour Curie » avec l'aide de joueurs de l'équipe espoirs.

Le 05 juin : l'association a organisé une marche champêtre à Saint Agnant ; une belle réussite avec un temps magnifique et de nombreux participants.

Le 8 Octobre : le repas choucroute a rempli une fois de plus notre salle des fêtes ; 120 convives ont apprécié la très bonne choucroute préparée par Grégory, et animée de main de maître par Stéphane.



Le 6 Novembre : bourse aux vêtements. Cette année la bourse a encore eu beaucoup de succès : le plein d'exposants (nous avons dû une fois de plus refuser du monde) et beaucoup de visiteurs.

L'association Couleur Jade remercie toutes les personnes qui nous suivent depuis toutes ces années, le bureau souhaite à toutes et tous une bonne et heureuse année 2017. Les dates des manifestations 2017 vous seront communiquées prochainement. Les membres de L'association Couleur Jade remercient tout particulièrement la municipalité de Puyravault pour son soutien logistique à l'occasion des manifestations organisées sur la commune, M. Trichet Damien de CSP communication pour tout ce

qui est de la publicité et communication, M. Bouvet Grégory de Baty traiteur et M. Baudouin Stéphane de SBL animation pour leur implication lors du repas choucroute. Super U de Ferrières d'Aunis et McDonald's Surgères et Rochefort pour leur aide à l'organisation de la marche. Un grand merci également à tous ceux qui nous soutiennent par leur présence ou par tout autre geste.

Nous vous invitons à découvrir toutes les informations relatives à l'Association en visitant le site :
<http://www.couleurjade.e-monsite.com>



La Présidente, Jessica VALE
 1 Rue de la Casse aux Chevaux 17700 PUYRAVAULT

➤ "Vous et les pirates"

est l'association de parents d'élèves du RPI Vouhé Puyravault. Le bureau est composé de 6 membres.

C'est grâce à la volonté et à l'investissement d'une dizaine de bénévoles, pour la plupart en activité, que cette association existe. Même si vous avez peu de temps vous serez les bienvenus. Même si vous ne pouvez participer de manière directe, vous pouvez le faire de manière indirecte en communiquant sur nos ventes et nos manifestations auprès de vos familles et amis. Nous essayons au mieux d'apporter notre soutien à l'ensemble des projets que les écoles souhaitent développer.

Objectif

Les actions menées par l'association permettent de récolter des fonds qui seront directement profitables aux enfants car ils subventionnent une partie des projets proposés par les équipes enseignantes. Par exemple, nous avons reversé la somme de 1339,70 euros répartie sur les deux écoles en septembre 2016.

Pour l'année 2016/2017

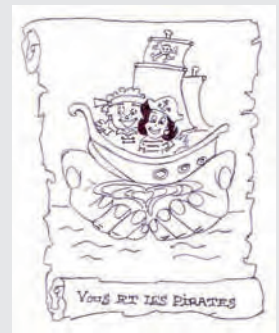
Manifestations organisées :

- 05/11/2016 : journée "Fête Moi- Peur" : pour les maternelles, ateliers créatifs le matin ; pour les primaires, boum avec salle des horreurs l'après-midi.
- 27/11/2016 : "Vide ta chambre" sur Vouhé.
- 03/12/2016 : Participation main d'œuvre lors du R'Thon sur Vouhé.

- 09/12/2016 : Distribution de chocolats aux enfants lors de la visite du père Noël à l'école de Puyravault. Stand au marché de Noël : vente d'un petit goûter et d'objets décoratifs.

Manifestations à venir

- 11/02/2017 : journée Mardi gras : ateliers créatifs pour les maternelles et boum pour les primaires salle des fêtes de Puyravault.
- Vide grenier sur Puyravault courant Mai 2017 (à confirmer).
- Juin 2017 : vente de produits personnalisés par les enfants, vente de tickets de tombola kermesse.



Remerciements

Nous tenons à remercier les deux municipalités pour leurs donations et la mise à disposition des locaux/matériels. Nous remercions aussi les équipes enseignantes pour leur collaboration tout au long de l'année. Nous remercions tous les parents se mobilisant en tant que bénévoles ou en tant que visiteurs aux manifestations.

Nos coordonnées :

ape17700@gmail.com
 Présidente Me Chevoleau 06/47/93/23/43

➤ BLAMERÉ, l'Amicale Villageoise

a organisé (seule ou en association avec l'Amicale des chasseurs) les manifestations suivantes :

Le 24 janvier : Journée Jeux

L'après-midi jeux « au Cercle » de l'Espace Loisir du Ruisseau. La traditionnelle belote a dû être détrônée par le tarot cette année, mais le scrabble a opposé une bonne résistance, et quelques nouveaux jeux récemment sortis de la hotte du Père Noël ont fait une petite percée. Tous les participants ont bien sûr gagné... une bonne boisson chaude ou froide accompagnée de gourmandises.

Le 5 mars : Dîner gibier

Un « dîner gibier ». Il a supplanté le « déjeuner gibier » des années passées mais la base culinaire est restée la même : le chevreuil fourni par les chasseurs, étant la pièce maîtresse du moment. En outre, rien, ni avant, ni après, ne manquait.

Le « choix dîner » a permis une plus forte mobilisation des « ventres-creux » et les cagouillards que nous sommes sont rentrés beunaises, dixit Piqthiu.



Le 1er mai : Fête villageoise

Le jour de l'ancienne balade de Blaméré a réuni les villageois qui ont consacré cette journée à la vie locale et conviviale et qui n'étaient pas absorbés par d'autres obligations.



La pêche aux truites vagabondes qui, lâchées la veille, ont su se cacher pour faire durer le plaisir des mordus qui les taquinaient. (Bravo Titouan pour ta prise.)

La bourse horticole : un plan de... contre deux godets de..., un sachet de graines d'autrefois contre une bouture de..., des conseils pour réussir ses semis, des trucs pour éviter la chimie, réussir son bio,... après ces échanges de plantes et bons procédés, il ne restait plus qu'à oeuvrer pour commencer...



Président à la manoeuvre



L'Apéritif et le pique-nique regroupant les participants sous le préau. Tirés du sac (ou disons plutôt d'un grand panier), les plats étaient appétissants, variés, généreux, inconnus, ou classiques. C'était un vrai salon de la gastronomie et des saveurs, l'aspect commercial en moins ! Les vins étaient aussi sortis des caves pour la curiosité des adeptes de Bacchus et pour la mise en valeur des plats. Que des gourmets heureux pour ces moments de découvertes.

Des jeux divers, de table ou de boules ont conclu cette journée de fête villageoise.

L'esprit des frairies de Blaméré est toujours là, à la satisfaction de tous.



Le 4 juin : La randonnée semi-nocturne

La marche gourmande 277 adultes, 15 enfants : Les deux Amicales souhaitaient pourtant se limiter à 200, mais le succès des années précédentes a fait que... mais nous avons assumé cette forte participation. Le circuit agréable, le temps clément, les buffets proposés au long du circuit, et la bonne ambiance générale ont fait de cette marche semi-nocturne une réussite. « On reviendra ! » ont dit les marcheurs : donc, déjà, on pense à la prochaine !



Le 10 juillet : Un vide grenier

C'était une première et on a démarré petit, sans prétention. Les habitants ont répondu présents pour exposer et quelques exposants d'ailleurs sont venus enrichir les offres de ventes. Comme il y avait d'autres brocantes dans un petit périmètre, on n'a pas été débordés et on a pu gérer sans manquer de rien. Buvette et barbecue ont bien tourné. En bilan, la satisfaction était générale, en particulier chez les visiteurs qui ont apprécié l'espace et le fait que les stands ne soient pas les uns sur les autres. Il faut dire aussi que le beau temps était de la partie.



Coupes de bois de l'hiver 2015-2016 : Le revenu de ces coupes est partagé entre l'Amicale Villageoise et la Caisse des Ecoles (2/3 et 1/3).

Activité cercle

Le Cercle connaît toujours une baisse estivale de fréquentation mais avec l'automne, les joueurs se retrouvent pour passer un moment à jouer, causer et refaire le monde. Mais nous sommes toujours peu nombreux à faire vivre cette activité. Les consommations ou leurs prix ne sont pas en cause, il n'y a pas d'obligation de consommer et il y en a pour tous les goûts. Alors que tant de villages déplorent le manque de vie communautaire et l'absence d'un lieu de rencontre, il est dommage que, en ayant un si agréable, nous n'accueillions pas de façon régulière plus de villageois(es) soucieux de le faire vivre. Rappelons les jours et heures d'ouverture que nous souhaitons raisonnables : les dimanches et jours de fêtes, de 10h30 à 12h30 et de 18h à 20h, + ou - 5 mn de délais de route pour ceux qui viendraient de Puyravault ou Vouhé ou...



Fermeture du préau par une bâche amovible

Le projet de fermer le préau par une bâche a été réalisé fin avril. Le vendeur nous avait proposé d'en assurer nous-même la pose qui ne présente pas de difficulté afin de baisser le coût de l'aménagement. Effectivement, une matinée a suffi pour tout mettre en place : il faut dire que les travailleurs compétents ne manquaient pas ! Maintenant en cas de fraîcheur ou de pluie, nous pouvons dérouler les rideaux et ainsi être protégés des agressions extérieures tout en bénéficiant du décor naturel de l'Espace. (Encore une fois, la solidarité s'est manifestée)



Notre Amicale Villageoise fonctionne bien et en harmonie avec l'Amicale des Chasseurs. Merci à ceux qui donnent de leur temps et de leur savoir-faire pour qu'elle vive, qu'elle offre des moments conviviaux, des activités festives, ludiques ou culturelles.

Les petits ruisseaux faisant les grandes rivières, chaque petite action concourt à la réussite de notre association et par son biais à la vie du village.



Noël bientôt : Les rues de notre village brilleront du reflet des paquets suspendus pour le grand plaisir de nos enfants



Site: <http://amicvillagblamere.free.fr>

Le Président, Jean DUPUY

➤ **Les rendez-vous 2017 de l'Amicale**

7 mai,

Fête villageoise
Espace du ruisseau
10h, pêche à la truite
12h, repas

10 juin, 18h

Randonnée semi-nocturne

9 juillet, journée

Vide-grenier de Blameré

Et chaque dimanche,

de 10h30 à 12h30 et de 18h à 20h, salle de l'Espace du ruisseau : jeux à volonté !

Avis aux amateurs !

La Mairie

Heures d'ouverture

mardi, jeudi et vendredi de 10h30 à 12h30
mercredi et samedi de 9h à 12h30

contact

Secrétaire : Mlle Nathalie BUREAU
Tél/Fax : 05 46 68 98 16

Permanence du Maire : mercredi et samedi de 9h à 12h30

N° de téléphone des élus

- Raymond DESILLE, maire 05 46 68 86 48
- Gérard ALAIRE, 1^{er} adjoint 05 46 68 93 62
- Marie-Laure FELIX, 2^e adjoint 05 46 68 87 13
- Annick BOINOT, 3^e adjoint 05 46 68 93 48
- Gilles RAMBEAU, 4^e adjoint 05 46 68 93 84

ECOLES

PUYRAVAULT (PS, MS et GS) : 05 46 68 98 12

VOUHE (CP, CE1, CE2, CM1, Cm2) : 05 46 68 94 27

Associations communales

Amicale villageoise de Blameré

Président : Jean DUPUY
2 Route de la Mâcre à Blameré
Tél : 05 46 68 97 34

Association Communale de Chasse Agréée de Puyravault

Président : Willy DRAPAU
4 rue Pierre François Audry
Tél : 05 46 35 56 51

Association des Parents d'élèves Puyravault - Vouhé

Présidente : Cassandre CHEVOLEAU
Tél : 06 47 93 23 43

Club des Aînés de la «Joie de vivre»

Présidente : Michèle MAYNIAL
1 Chemin des Combes
Tél : 05 46 68 93 08

Tennis-Club de Puyravault

Président : Philippe BOINOT
10 Route de la Chardonnière
Tél : 05 46 68 93 48

Union Sportive Aunisien Puyravault

Co-Présidents : Joël CLEMENCEAU et Gilles RAMBEAU
6 rue du Grenadier
Tél. : 05 46 68 93 84

Amicale des chasseurs et propriétaires de Blameré

Président : Christophe LE DORIDOUR
2 rue de la Chapelle à Blameré
Tél : 05 46 68 98 53

Recensement militaire

Tous les jeunes, **garçons et filles**, doivent se faire recenser **dans le mois anniversaire de leurs 16 ans à la Mairie** de leur domicile. Une attestation leur sera remise. Cette attestation sera indispensable pour passer le permis de conduire, des examens (C.A.P., B.E.P., B.A.C...). Cette démarche permet aussi l'inscription systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

Agence postale communale

Heures d'ouverture

mardi, jeudi et vendredi de 10h30 à 12h30
mercredi et samedi de 9h à 12h30

Contact

Mlle Nathalie BUREAU Tél : 05 46 68 98 16

Inscriptions sur les listes electorales

Pour pouvoir voter :

Vous devez être inscrit sur les listes électorales, être âgé de 18 ans, être de nationalité française et jouir de vos droits civils et politiques.

Inscriptions d'office :

Si vous avez atteint l'âge de 18 ans entre le 1^{er} mars de l'année en cours et le 28 février de l'année suivante, vous êtes inscrit d'office sans faire de demande individuelle sur les listes électorales de la commune.

Cette année, sont concernés les jeunes atteignant l'âge de 18 ans entre le 1^{er} mars 2016 et le 28 février 2017.

Il est toutefois préférable de vous renseigner auprès de la mairie pour vérifier que vous êtes bien inscrit.

Inscription volontaire :

Vous pouvez vous inscrire :

- dans la commune où vous habitez si vous y êtes domicilié depuis au moins 6 mois.
- dans la commune où vous êtes inscrit au rôle d'une contribution directe communale (impôts locaux) depuis au moins cinq ans (résidence secondaire).

Vous devez présenter :

- une pièce d'identité
- selon le cas, un justificatif de domicile dans la commune ou de paiement des impôts locaux depuis plus de cinq ans.
- si vous habitez chez vos parents, une attestation de vos parents établie sur papier libre, certifiant que vous habitez chez eux.

Quand s'inscrire ?

Vous pouvez vous inscrire à tout moment de l'année et avant le 31 décembre de cette année, vous ne pourrez voter qu'à partir du 1^{er} janvier de l'année suivante, après la révision annuelle des listes électorales.

En cas de changement de domicile :

Se faire inscrire à la mairie du nouveau domicile. La mairie se chargera de votre radiation des listes sur lesquelles vous étiez inscrit auparavant.

Liste des entreprises

- BOINOT Christian, élagueur, La Loge
- CSP COMMUNICATION, Damien TRICHET, 2bis route de la Mâcre, Blameré
- FRANÇOIS Brigitte et Patrick, chambres d'hôtes, 9 rue de la Garenne
- HOARAU J-Alfred, maçon, 18 rue d'en Haut, Blameré
- NICOLAS Raymond, éleveurs de chiens, le Bois des Bossées
- OUEST PLAFONDS, RABILLÉ Jérôme, plâtrier - carreleur - poseur plafonds tendus, 3 Boucle du Bourrelrier
- RAMBEAU Alain, plombier - chauffagiste, 6 route de la Mâcre, Blameré
- ROLIN Aldo, plombier - chauffagiste, 3bis rue de la Garenne

INFORMATION BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque est fermée depuis fin juin, sauf pour les enfants des écoles qui continuent à venir 1 fois par mois.

Un appel à porteur de projet est en cours pour que ces locaux neufs et situés au centre du bourg puissent revivre.

Location des salles

Salle polyvalente et Espace de Blameré : contacter le secrétariat de mairie au 05 46 68 98 16

SALLE DES FETES DE PUYRAVAULT

	UNE JOURNÉE		DEUX JOURS	
	ÉTÉ	HIVER	ÉTÉ	HIVER
Habitants de la commune	70€	120€	110€	160€
Extérieurs	120€	170€	200€	250€
Associations locales	Gratuit			
Personnel communal (1 fois par an)	Gratuit	50€		
CAUTION : 300 €				

ESPACE LOISIRS DU RUISSEAU

	UNE JOURNÉE
Habitants de la commune	20€
Associations locales	Gratuit
CAUTION : 200 €	

ESPACE LOISIRS DU VIEUX CHATEAU D'EAU

	ÉTÉ	HIVER
Habitants de la commune	40€	50€
Associations locales	Gratuit	
CAUTION : 200 €		

ETAT CIVIL

Naissances

- Louane JOUBERT née le 09 janvier
- Bastien VANPOUCKE né le 10 février
- Ninon RAMBEAU PERIGNON née le 23 février
- Louis MAGNÉ né le 01 mars
- Anna BENETEAU née le 08 mars
- Lise MOYAUX née le 11 avril
- Léa EPAUD VIVIER née le 30 avril
- Lucie COUTOU THOMASSET née le 19 mai
- Camille GARCIA née le 22 juin
- Paul SOUCHET né le 14 octobre
- Eden CHARRON née le 30 novembre

Mariages

- Charlène MOREAU et Antoine RAMBEAU le 07 mai
- Françoise FUNELEAU et Christian BOINOT le 18 juin
- Dominique MORON et Jérôme BELLIER le 02 juillet

Décès

- Jean LAGEDAMON le 19 mars
- Jacky TETAUD le 20 mars
- Lucette CHOQUET le 08 avril
- James VALLIER le 14 juillet
- Ginette RAMBEAU le 7 août
- Marcel TARDET le 22 décembre
- Jean-Claude GRANGER le 31 décembre

Assistantes Maternelles

(affichage à la mairie)

- BUREAU Patricia
3 boucle du Bourrelrier..... 05 46 01 74 38 / 06 81 98 19 95
- COUSIN Claudia
2 bis rue de la Garenne..... 05 16 19 28 21
- POISSY Elisabeth
15 Chemin Vert..... 05 46 09 96 78 / 06 76 46 59 46
- RIAND Evelyne
8 Route de la Chardonnière..... 05 46 68 93 49
- ROUAULT Ingrid
9 Chemin Vert 05 46 00 85 67
- UGILLE Adeline
8 rue de la Garenne 05 46 67 37 71 / 06 68 20 15 02
- VIVIER Fanny
3 impasse du Bouvier..... 05 46 01 63 86 / 06 37 72 21 68

DESCO PNEUS

Entretien
& révision
Véhicules
toutes
marques



Pneumatiques
Géométrie
Amortisseurs
Freinage
Climatisation

GARAGE EXPERT

ZI OUEST - SURGÈRES - 05 46 07 00 90



Jean Alfred HOARAU

Artisan du Bâtiment



- Maçonnerie, Couverture, Charpente
- Enduit à l'ancienne
- Démoussage de toiture et Nettoyage de façade
- Pose de Velux
- Fabrication et pose de zinguerie



18 rue d'en Haut Blameré
17700 PUYRAVAULT
Tél. : 05 46 35 32 55

06 63 78 14 24
jah.artisan@gmail.com
SIRET 440 854 537 00030



RESEAUX ELECTRIQUES - TELECOMMUNICATION - EAU POTABLE - GAZ
ECLAIRAGE PUBLIC - MISE EN VALEUR - ILLUMINATIONS DE NOEL

INEO AQUITAINE
Agence Réseaux Charentes
Centre de travaux de La Rochelle
ZI de la Loge
17290 AIGREFEUILLE D'AUNIS
Tél : 05.46.00.97.80 Fax : 05.46.00.97.81



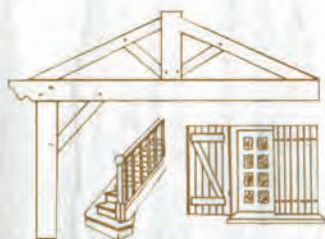
Philippe MACÉ
Agent général d'assurances



2, rue Bersot - BP 51
17700 SURGÈRES
Tél. 05 46 07 22 90
Fax 05 46 07 54 23
agence.philippe.mace@mutuelledepoitiers.fr

N° ORIAS : 07003686
www.orias.fr

Menuiserie HIOU



Menuiserie
(Bois - Alu - PVC)
Aménagement de Cuisines
Ebénisterie - Escaliers
Parquets
Ossature bois

Z.A. Le Cluzeau - Rue de la Laiterie - 17700 VOUHÉ
Tél. 05 46 68 94 95
Site : www.menuiserie-hiou.com

P.F. SECOURGEON

*Libre choix du lieu de séjour en chambre funéraire
Organisation complète des obsèques
Monuments - Caveaux*

14, rue Alfred de Vigny - **SURGÈRES**
26, rue d'Aunis - **AIGREFEUILLE**

Tél. 05 46 07 49 06

print 33
Imprimerie en ligne

Flyers, dépliants, 3000 modèles
100% personnalisables en ligne

05 56 06 84 45 - **www.print33.fr**



Alain Barrère | MAGNÉTISEUR

2 impasse des marronniers
17700 PUYRAVAULT

06 80 11 88 27
05 46 35 38 59

Sur rendez-vous

Aldo ROLIN
Plombier chauffagiste

3 bis rue de la Garenne - 17700 Puyravault
06 84 69 38 94 - 05 46 00 76 05
aldo.plombier@orange.fr

Poêle à bois et granulés
Chauffage - Sanitaire
Dépannage
Energies renouvelables
Entretien
Ramonage
Electricité